



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

Rue,
Le 24 septembre 2024

Le Président,

à

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par : Monsieur Christophe DUFFY
Directeur Général des Services
tél. 03 22 27 27 10
Et les agents du Secrétariat général
conseilcommunautaire@ponthieu-marquenterre.fr

Objet : Convocation au conseil communautaire – Jeudi 03 octobre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à la réunion du conseil communautaire qui se tiendra, le :

Jeudi 03 octobre à 15 h
Salle du Beffroi – Rue des Remparts
80120 RUE

La présente convocation est accompagnée du dossier correspondant (ordre du jour, note de synthèse des délibérations et pièces jointes explicatives). Un dossier complet au format papier est également consultable, sur demande, au siège de l'intercommunalité (33 bis, rue du Crotoy, 80120 Rue), aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi : 8h30-12h ; 14h-17h30).

Si vous n'avez pas la possibilité d'assister à cette rencontre, je vous saurais gré de bien vouloir vous faire représenter par votre suppléant, pour les communes de moins de 1 000 habitants uniquement, en lui transmettant de ce fait l'ensemble des documents ; ou de donner pouvoir à un autre délégué titulaire (ceci vaut pour toutes les communes).

Comptant sur votre présence, que je vous remercie de confirmer auprès du secrétariat général, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Claude HERTAULT



POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné.e donne pouvoir à
.....

de me représenter à la réunion convoquée pour le jeudi 03 octobre 2024 à 15h afin de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le2023

Bon pour pouvoir et signature

(1) **Pour rappel** :

- Pour les communes n'ayant qu'un délégué titulaire, le délégué titulaire est suppléé par son délégué suppléant, mais si toutefois le délégué suppléant était indisponible, le pouvoir peut être donné à un autre délégué titulaire du conseil communautaire.

- Pour les communes ayant au moins 2 délégués titulaires (par conséquent pas de délégué suppléant), le pouvoir peut être donné à tout autre délégué titulaire du conseil communautaire.

1 – Approbation de l’ordre du jour

2 – Approbation du dernier compte-rendu de la séance du 13 juin 2024

3 – Finances

- 3.1- Titre de recette - Mairie de Canchy – fuite d’eau
- 3.2 - Exonération de la taxe d’enlèvement des ordures ménagères – Année 2025
- 3.3 - Rétrocession de l’école Violette Szabo à la commune de Noyelles-sur-Mer
- 3.4 - Décision budgétaire modificative n°1 – Budget Crèches 2024 :
- 3.5 - Décision budgétaire modificative n°2 – Budget Principal 2024 :
- 3.6 - Versement de subventions d’équilibre complémentaires du budget principal au budget annexe Crèches et CIAS
- 3.7 - Versement d’un fonds de concours aux communes membres
- 3.8 - Finances – Admissions en non-valeur et créances éteintes – Budget principal 2024
- 3.9 - Service Public d’Assainissement Non Collectif – Facturation des prestations aux usagers – Fixation des tarifs
- 3.10 - Admission en non-valeur – Budget SPANC 2024

4 - Environnement – Approbation du contrat d’enlèvement des huiles et des graisses alimentaires usagées d’origine identifiée avec la société Dielix

5 - GEMAPI - Zonage de l’Espace de Bon Fonctionnement (EBF) de l’Authie

6 – Marchés publics

- 6.1 - Extension des besoins du groupement de commandes avec le CIAS
- 6.2 - Lancement de la consultation pour la fourniture et la livraison de titres restaurants pour le personnel intercommunal de la CCPM et du CIAS
- 6.3 - Lancement du groupement de commandes voirie : travaux neufs et travaux d'entretien
- 6.4 - Approbation des demandes d'entrée et de sortie au groupement de commandes voirie

7 – Petite enfance - Actualisation du règlement de fonctionnement des multi-accueils communautaires

8 – Scolaire – Restauration scolaire - Convention relative à l’accueil des élèves du 1^{er} degré du groupe scolaire Gabriel Deray à la restauration du Lycée du Marquenterre à Rue

9 – Ressources humaines

- 9.1 - Actualisation du tableau des effectifs
- 9.2 - Recrutement de 2 contrats apprentissage sur le service scolaire

10 – Tourisme - Contrat de destination touristique Baie de Somme Picardie maritime

11 – Urbanisme

- 11.1 - Révision du plan local d'urbanisme PLU du Crotoy : Bilan de la concertation et arrêt du projet
- 11.2 - Approbation de l’inventaire zones d’activités économiques

12 – Habitat : Attribution d’aides individuelles dans le cadre du programme « Habiter Mieux »

13 – Voirie - Travaux des ouvrages d’art : cout estimatif de l’opération, demandes de subvention et plan de financement prévisionnel

14 – Aérodrome - Validation du rapport d’activité du délégataire année 2023 – délégation de service public (DSP) aérodrome de Buigny-Saint-Maclou

15 – Développement économique

15.1 - Avenant à la convention d'objectifs et de partenariat avec la CCI Littoral Hauts - France

15.2 - Economie – Adhésion à la charte du réseau Investir en Hauts de France 2024 - 2028

15.3 - Rectificatif – Attribution des aides économiques - Investissements financés par crédit – bail

16 – Informations aux conseillers communautaires

16.1 - Liste des Décisions du Président (DPR)

16.2 - Liste des marchés attribués

17 – Questions diverses